

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-019-2024-11

PUBLIÉ LE 12 NOVEMBRE 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Département affaires juridiques et marchés publics

IDF-2024-11-09-00005 - Arrêté n° 2024-11-DFAC-9842 portant	
délégation de signature « ordonnateur » du directeur général de	
l'agence régionale de santé lle-de-France?? (2 pages)	Page 3
IDF-2024-11-09-00007 - Arrêté n° 2024_11_DFAC_9846 portant	
délégation de signature « ordonnateur » du directeur général de	
l'agence régionale de santé Ile-de-France de Katia Porte-Haquin (2	
pages)	Page 6
IDF-2024-11-09-00006 - Arrêté n° 2024_11_DFAC_9851 portant	
délégation de signature « ordonnateur » du directeur général de	
l'agence régionale de santé Ile-de-France (2 pages)	Page 9
IDF-2024-11-09-00004 - Arrêté n°2024_11_DFAC_9855 portant	
abrogation des arrêtés de délégation de signature antérieurs à	
effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des	
services faits?? (1 page)	Page 12

IDF-2024-11-09-00005

Arrêté n° 2024-11-DFAC-9842 portant délégation de signature « ordonnateur » du directeur général de l'agence régionale de santé lle-de-France





ARRÊTÉ N° 2024-11-DFAC-9842

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;

VU Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT

les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :

- → CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- → CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- → CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- → CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- → CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- → CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- → CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- → CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- → CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINOV
- → CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- → CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
- → CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
- → CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- → CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- → CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- → CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- → CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

En cas d'empêchement de Monsieur Vincent METTAUER, secrétaire général et de Madame Stéphanie AFTIMOS, secrétaire générale adjointe, délégation de signature est donnée à Madame Anna ALTEA, directrice du pôle ressources humaines, à effet de signer, à compter de la date de signature du présent arrêté, et dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au CRB PAYE, les actes valant engagement juridique sans limitation de montant.

ARTICLE 2e:

Délégation de signature est donnée à Madame Anna ALTEA, directrice du pôle ressources humaines, à effet de signer, à compter de la date de signature du présent arrêté, et dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au CRB PAYE, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

ARTICLE 3e:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 09 novembre 2024

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

SIGNÉ

IDF-2024-11-09-00007

Arrêté n° 2024_11_DFAC_9846 portant délégation de signature « ordonnateur » du directeur général de l'agence régionale de santé lle-de-France de Katia Porte-Haquin





ARRÊTÉ N° 2024_11_DFAC_9846

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;

VU Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT

les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :

- → CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- → CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- → CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- → CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- → CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- → CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- → CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- → CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- → CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINOV
- → CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- → CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
- ightarrow CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
- → CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- → CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- → CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- → CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- → CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

En cas d'empêchement de Monsieur Vincent METTAUER, secrétaire général et de Madame Stéphanie AFTIMOS, secrétaire générale adjointe et de Madame Anna ALTEA, directrice du pôle ressources humaines, délégation de signature est donnée à Madame Katia PORTE-HAQUIN, responsable du département administration du personnel, à effet de signer, à compter de la date de signature du présent arrêté, et dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au CRB PAYE, les actes valant engagement juridique sans limitation de montant.

ARTICLE 2e:

Délégation de signature est donnée à Madame Katia PORTE-HAQUIN, responsable du département administration du personnel, à effet de signer, à compter de la date de signature du présent arrêté, et dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au CRB PAYE, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

ARTICLE 3^e:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 09 novembre 2024

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

SIGNÉ

IDF-2024-11-09-00006

Arrêté n° 2024_11_DFAC_9851 portant délégation de signature « ordonnateur » du directeur général de l'agence régionale de santé lle-de-France





ARRÊTÉ N° 2024_11_DFAC_9851

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;

VU Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT

les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :

- → CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
- → CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
- → CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
- → CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
- → CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
- → CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
- → CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
- → CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
- → CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINOV
- → CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
- → CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
- → CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
- → CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
- → CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
- → CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
- → CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
- → CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

En cas d'empêchement de Monsieur Vincent METTAUER, secrétaire général et de Madame Stéphanie AFTIMOS, secrétaire générale adjointe et de Madame Anna ALTEA, directrice du pôle ressources humaines et de Madame Katia PORTE-HAQUIN, responsable du département administration du personnel, délégation de signature est donnée à Madame Marie-Claire BERTELLE, responsable du département recrutement, parcours et compétences à effet de signer, à compter de la date de signature du présent arrêté, et dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au CRB PAYE, les actes valant engagement juridique sans limitation de montant.

ARTICLE 2e:

Délégation de signature est donnée à Madame Marie-Claire BERTELLE, responsable du département recrutement, parcours et compétences, à effet de signer, à compter de la date de signature du présent arrêté, et dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au CRB PAYE, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

ARTICLE 3e:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 09 novembre 2024

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

SIGNÉ

IDF-2024-11-09-00004

Arrêté n°2024_11_DFAC_9855 portant abrogation des arrêtés de délégation de signature antérieurs à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits





ARRÊTÉ N° 2024 11 DFAC 9855

PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;

VU Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er: Sont abrogés les arrêtés suivants, portant délégation de signature à effet

de signer les actes valant engagement juridique et la certification des

services faits:

Arrêté n°2024-10-DFAC-7442 (BERTELLE) du 15 octobre 2024

Arrêté n°2024-10-DFAC-7452 (PORTE-HAQUIN) du 15 octobre 2024

ARTICLE 2º: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture

de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 09 novembre 2024

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France

SIGNÉ